# Pharmaciens

Il y a un an et demi était mis en place un dispositif expérimental d'accompagnement en pharmacie des patients traités par antivitamines K (AVK). Depuis juin 2013, ce sont 14 584 officines (63 % des officines) qui ont accepté de réaliser cette mission. La CPAM vient d'établir un premier bilan de cette expérience et les résultats sont plutôt encourageants.

Selon le bilan, les patients adhérents respectent mieux le protocole de soin. Pour preuve, le nombre d'entre eux qui réalisent au moins un contrôle par mois, ce qui correspond aux recommandations de l'agence du médicament ANSM, est en augmentation. Au cours de l'année 2013, quelque 3,12 millions de patients ont reçu au moins un anticoagulant, dont 1,49 million un anticoagulant oral.

Les patients sont eux-mêmes satisfaits de ce fonctionnement puisque la note moyenne de satisfaction attribuée au dispositif s'élève à 8,7/10. Le dispositif devrait être pérennisé : 92 % de patients et de pharmaciens se disent pour. 97 % des professionnels sont même prêts à participer à d'autres actions de ce type.

© 2014 Les Echos Publishing